



24 JUIN 2010

RETRAITES, SALAIRES, EMPLOI

Journée d'action interprofessionnelle unitaire
à l'appel des organisations syndicales CGT -
CFDT - FSU - UNSA - Solidaires - CFTC

Ensemble, jeunes, retraités, salariés et privés d'emplois, agissons avec détermination pour imposer d'autres choix.

La crise, pas pour tout le monde :

- ▶ 47 Milliards de profits pour les entreprises du CAC en 2009
- ▶ 30 Milliards d'exonérations annuelles de charges sociales pour les entreprises
- ▶ Bouclier Fiscal : 700 Millions

PROPOSITIONS CGT :

Une véritable politique en faveur de l'emploi

Assurer le financement des retraites

Garantir le droit à la retraite à 60 ans

Reconnaissance de la pénibilité

DEBAT PUBLIC

23 juin 2010 à 20h00

A la Maison de Quartier de Villejean
2, rue de Bourgogne – 35000 Rennes

214 188 cartes pétitions remises au ministère du Travail, mercredi 9 juin 2010.

LA LUTTE EST UTILE :

▶ DELPHI :

Après 3 jours de grève des salariés à l'appel de la CGT, ils ont obtenu des augmentations de salaires (+3% en moyenne).

▶ VEOLIA :

Après 3 jours de grève, les salariés ont contraint la direction à un accord :

- avec des augmentations annuelles pour les salaires les plus bas, comprises entre 150 à 900€
- Avec une augmentation des effectifs de 60 CDI et d'une quarantaine de contrats en alternance.

DROIT DE GREVE POUR TOUS (dans le privé)

Articles L 2511-1 à L 2512-5 du Code du Travail : Cesser le travail pour défendre des revendications professionnelles est un droit reconnu à tout salarié. Le droit de grève ne peut justifier ni sanction, ni licenciement. En revanche, il est susceptible d'entraîner une diminution de salaire.

TOUTES ET TOUS ENSEMBLES GREVES ET MANIFESTATIONS

RENNES – 11h – Place de la Gare (rassemblement CGT, avenue Janvier près du Trésor Public et FR 3)

SAINT MALO 11 h – place de l'ancienne gare

REDON – 17 h – devant la Sous Préfecture

FOUGERES – 17 h 30 – Devant la Sous Préfecture

VITRE – 17 h 30 place de la gare